

Montreuil,
Le 22 janvier 2017

**Avec FO,
je revendique :**

**Contre toutes les formes
d'individualisation.**

**Contre toutes les politiques
d'austérité.**

**Pour l'augmentation
immédiate des salaires !**

**Pour le service public et la
défense de ses agents !**



RIFSEEP des personnels ITRF. Pas de report, mais abrogation !

Le SPASEEN-FO a pris connaissance du décret et de l'arrêté parus le 29 décembre 2016 qui reporte la date limite d'adhésion au RIFSEEP pour les corps ITRF.

Le SPASEEN-FO réaffirme son opposition à ce nouveau régime indemnitaire qui ne signifiera pas une augmentation des primes, mais une véritable individualisation du salaire.

Pour le SPASEEN-FO, le RIFSEEP c'est l'inégalité et l'arbitraire généralisés.

Le bilan tiré de sa mise en œuvre pour les corps déjà concernés est plus qu'accablant : anarchie dans les académies qui le déclinent à la carte, attribution des montants et intégration dans les groupes de fonction au petit bonheur la chance sans réelle cohérence entre les missions et créant clivages et conflits entre collègues et entre services.

C'est pourquoi, FO ne revendique ni le RIFSEEP comme pis-aller à la dégradation des salaires, ni ne revendique le statu-quo !

Le SPASEEN-FO rappelle ses analyses et positions :

- Le RIFSEEP aboutit à encore plus individualiser les salaires, remet en cause l'ensemble des garanties statutaires individuelles et collectives des agents.
- Le RIFSEEP déconnecte le grade de l'emploi et entérine de façon quasi définitive les déqualifications de postes, permettant à un agent de remplir les missions d'une catégorie supérieure, mais sans en avoir le traitement indiciaire.
- Il ne garantit même pas la moyenne interministérielle à chaque agent.
- Il se traduit par des politiques indemnitaires locales très différentes les unes des autres.
- Le réexamen du RIFSEEP se fera dans le cadre de l'entretien professionnel et introduit la négociation salariale individuelle.

Le SPASEEN-FO, syndicat qui syndique les personnels ITRF des services académiques et les défend, revendique :

- ✓ la non-application du RIFSEEP aux corps ITRF et son abrogation pour les autres corps,
- ✓ la suppression de toutes les formes de modulation et d'indemnitaire au mérite,
- ✓ l'attribution uniforme des primes et indemnités,
- ✓ l'intégration des primes et indemnités dans le traitement indiciaire et donc pour le calcul de la pension.

Le SPASEEN-FO revendique une revalorisation du régime indemnitaire. Mais pour FO, une politique salariale doit passer avant tout par la revalorisation du point d'indice, commun à tous les agents.

FO rappelle que les pertes subies depuis 2000 se chiffrent à plus de 200€ pour une catégorie C, 300€ pour une catégorie B et plus de 400 pour une catégorie A.

FO revendique une revalorisation immédiate de 8 % du point d'indice et l'attribution de 50 points d'indice, pour tous, titulaires et contractuels.

FO exige la réouverture immédiate des négociations salariales.